Les 25 engagements du MEDEF

Pacte de responsabilité

Mobilisation pour créer 1 million d'emplois

Agir pour la croissance, l'investissement et l'emploi

2014

MEDEF

P

2

Plan :

- Préambule / contexte. .....p. 7

- 25 engagements pour la croissance, l'investissement et l'emploi. .....p. 10

- Agenda d'action. .....p. 22

P

4

Avertissement

Ce document résume les engagements que le MEDEF se propose de prendre dans le cadre du Pacte de responsabilité proposé par le Président de la République.
Certains de ces engagements sont internes, d'autres sont proposés aux partenaires sociaux ou en lien avec le Gouvernement.
Ils sont tous conditionnés par l'action du Gouvernement qui a les clés pour libérer les énergies, mais aussi des parlementaires qui peuvent accompagner ou contrarier ce Pacte par leurs actes et leurs propos.

Responsabilités du Gouvernement et des parlementaires :

Trois conditions sine qua non pour la réussite dans la durée du Pacte devront être mises en œuvre par le Gouvernement et les parlementaires : la compétitivité, la confiance et la cohérence.

- **Compétitivité :** l'engagement, dès mars 2014, d'une trajectoire de baisse des charges sur les entreprises, d'ici à 2017 (objectif: 60 milliards d'euros de baisse), en cohérence avec le discours du Président de la république sur le rattrapage de la compétitivité avec l'Allemagne en 2020 (objectif : 116 milliards d'euros de baisse).
- **Confiance :** l'installation rapide d'un environnement de confiance, attractif pour les entreprises, les entrepreneurs et les investisseurs, français et étrangers, basé sur un mode de gestion du pays autour du triptyque « motivation-simplification-reconnaissance » seul capable d'engendrer la croissance et l'emploi.
- **Cohérence :** en accompagnant plutôt qu'en contraignant, en simplifiant les nouvelles lois et les anciennes règles, en évitant toute loi « anti-économique » ou « anti-entreprises », et tout mode négatif de type « coercition-contrôle- sanction » conduisant systématiquement à la méfiance et donc à la décroissance.

Responsabilité des partenaires sociaux :

Travailler en temps limité sur des objectifs par branche, sur la modernisation du dialogue social et sur la structuration d'un dialogue économique, tant territorial que national.

Responsabilités du MEDEF, des Fédérations et des territoires :

Au-delà de leur action dans le cadre du dialogue social, le MEDEF et ses adhérents doivent se structurer pour mieux accompagner les entreprises tant dans leur compétitivité interne que dans les obstacles qu'elles rencontrent. Le présent document indique les engagements que le MEDEF entend prendre en la matière.

P

6

PRÉAMBULE / CONTEXTE :

Une situation économique de la France largement dégradée

Les principaux indicateurs sont au rouge et montrent une situation très inquiétante.

- Taux de marge des entreprises en 2013 : 28% en France (40% en Allemagne).
  Source : comptes nationaux.
- Déficit commercial : -61 milliards d'euros (contre +192 milliards d'euros en Allemagne).
  Source : Douanes / Rexecode.
- Taux de chômage : 11% (contre 5,3% en Allemagne et 7,7% en Angleterre).
  Source : Eurostat.
- Prélèvements pesant sur les entreprises : surfiscalité de 116 milliards d'euros en France par rapport à l'Allemagne (Source Eurostat) - (surfiscalité = écart en euros du poids des cotisations sociales employeurs et des impôts).
- Croissance attendue en 2014 : +0,9% (contre +1,7% en Allemagne et 2,2% en Angleterre et plus de 3,5% aux Etats-Unis).
  Source : Eurostat.
- Investissement industriel : -7% en 2013 en valeur, et au mieux stabilisation en 2014. Le niveau reste très bas : -10% en volume par rapport au niveau pré-crise.
  source : INSEE.
- La confiance des chefs d'entreprise de TPE vis-à-vis de l'avenir est au plus bas.
  Source : baromètre Fiducial - novembre 2013.
- En janvier 2014, 90% des dirigeants d'entreprises de 10 à 500 salariés se disent inquiets, dont un tiers « très inquiets ». Ils étaient 87% en 2009 et 2010
  Source : IFOP / KPMG / CGPME.
- Niveau de vie (PIB par habitant) en 2012 : 88% de celui de l'Allemagne (94% en 2007).

Un impératif d'action en faveur de l'emploi

Le MEDEF a salué positivement le Pacte de responsabilité lancé par le Président de la République lors de ses vœux aux Français. Dans la situation actuelle de notre pays, il est désormais indispensable que tous les partenaires économiques et sociaux prennent chacun leurs responsabilités dans les domaines qui sont les leurs.

Le MEDEF, ses adhérents (80 fédérations professionnelles, 120 MEDEF territoriaux) et les 750 000 entreprises qu'il représente (TPE, PME, ETI, grands groupes) sont prêts à s'engager dans la bataille pour la création d'emplois dans notre pays dans le cadre mentionné par le Président de la République. Ils se sont fixé comme objectif de créer un million d'emplois en 5 ans si les réformes nécessaires sont enfin mises en œuvre.

Un objectif à 5 ans.

Il convient néanmoins de rappeler que s'engager dans une véritable démarche de création d'emplois nécessitera des années d'efforts constants, résolus et cohérents. Elle découlera d'une dynamique permettant de redonner aux entreprises les deux conditions de la croissance : la Compétitivité et la Confiance.

Deux moteurs pour la croissance : compétitivité et confiance.

La compétitivité est mesurée par les marges des entreprises. La marge est l'indicateur du potentiel de croissance de l'entreprise, l'indicateur de sa capacité d'innovation, d'investissement, d'exportation, d'embauche, de formation des hommes et des femmes... Or, les entreprises françaises ont les marges les plus faibles d'Europe (28% contre 40% en Allemagne). Aujourd'hui, nous n'avons plus les moyens de nos ambitions.

Agir pour l'amélioration des marges des entreprises relève clairement de la responsabilité du gouvernement. Il doit ainsi alléger le coût du travail et la fiscalité des entreprises. L'objectif à 2020 indiqué par le Président de la République est de combler notre écart de compétitivité avec notre principal concurrent et partenaire, l'Allemagne. Cela signifie que 116 milliards de baisse des charges et prélèvements pesant sur les entreprises est donc impératif. Si l'objectif est fixé et partagé, il manque encore un calendrier et un plan de marche clair pour y parvenir. Il est urgent que le gouvernement le précise.

Plus de compétitivité implique également innovation et montée en gamme, ce qui nécessite d'investir et pour cela les entreprises ont besoin de sécurité juridique et de confiance.

La confiance est en effet indispensable pour dynamiser la croissance des entreprises françaises. Elle naîtra nécessairement d'une démarche de progrès et donc d'un nouvel état d'esprit d'échange et de partage entre entrepreneurs, salariés, sphères publiques. Elle se bâtira à partir d'actions concrètes, cohérentes dans le temps, d'allègements de contraintes diverses, d'échanges et d'accords conclus et respectés. Le MEDEF compte jouer pleinement son rôle, avec l'ensemble des partenaires sociaux, pour rétablir cette confiance et diminuer la peur actuelle des chefs d'entreprise d'investir et d'embaucher en France. Il entend le jouer sans réserve et a souhaité détailler les engagements qu'il compte prendre dans ce sens.

Une méthode originale à construire

Cet objectif ambitieux mais réaliste nécessite que chacun puisse préciser sa contribution et ses engagements dans ce projet. Il doit être bâti en commun, discuté et amendé. Le MEDEF seul ne pourra pas tenir cet objectif.

La concrétisation du Pacte de responsabilité demandera une cohérence et une permanence d'action de la part de tous les acteurs : Etat, parlementaires, collectivités territoriales, organisations syndicales et patronales, branches, entreprises. Il s'agit d'un véritable « projet national » qui nécessite que l'on dépasse enfin le schéma traditionnel contraintes-pénalités et que l'on engage une véritable démarche partenariale, sans arrière-pensées, en faveur de la compétitivité et de la confiance, donc de la croissance et de l'emploi.

Le présent document s'inscrit dans cette logique et vise à présenter de manière synthétique les engagements que le MEDEF prendra si un véritable allégement de la pression (fiscale, sociale...) exercée sur les entreprises est enfin enclenché dans notre pays et si un certain nombre de contraintes à l'emploi sont enfin levées.

L'objectif commun de créer en 5 ans 1 million d'emplois doit nous amener à trouver des solutions innovantes partagées.

OBJECTIF : CRÉER UN MILLION D'EMPLOIS

EN 5 ANS DANS LE CADRE DU PACTE DE RESPONSABILITÉ.

25 ENGAGEMENTS POUR LA CROISSANCE, L'INVESTISSEMENT ET L'EMPLOI.

1/ S'impliquer pleinement dans la durée

Pour le MEDEF, le Pacte de responsabilité ne doit être ni un exercice de communication, ni une lubie. Il doit marquer un véritable changement d'état d'esprit dans notre pays. C'est pourquoi, le MEDEF le conçoit comme un projet s'étalant sur plusieurs années et attend des partenaires de ce pacte (gouvernement, collectivités territoriales, élus, partenaires sociaux) qu'ils s'engagent de la même manière à travailler dans la durée.

Le MEDEF s'engage à :

1	**Participer activement aux Assises de la fiscalité en présentant des propositions concrètes**	
	Comment	Groupes de travail MEDEF pour être force de propositions
	Conditions	Préciser la trajectoire de baisse programmée de la fiscalité des entreprises
	Début ?	Dès l'ouverture des chantiers.
	Fin ?	Avril 2014
	Résultats attendus ?	⇾ Tendre vers 2020 à une convergence avec l'Allemagne (50 milliards de moins sur les impôts et taxes sur les entreprises) ⇾ Obtenir des premiers allégements significatifs dès 2015. Etre à mi-parcours en 2017 ⇾ Rétablir la confiance dès 2014
2	**Contribuer à la simplification de l'environnement législatif et réglementaire (stock et flux des textes)**	
	Comment	Commission simplification du MEDEF
	Conditions	Moratoire sur les réformes législatives
	Début ?	En cours
	Fin ?	Durée du quinquennat
	Résultats attendus ?	⇾ Premières mesures de simplification tangibles dès 2014.
3	**Etre partie prenante à « l'Observatoire des contreparties » (à rebaptiser) durant tout le projet.**	
	Comment	Groupe de travail MEDEF à créer pour être force de propositions
	Conditions	Rebaptiser cet observatoire en « comité de pilotage du Pacte »
	Début ?	Dès création du comité de pilotage.
	Fin ?	Durant 5 ans
	Résultats attendus ?	⇾ Pouvoir mesurer régulièrement l'impact des actions engagées durant toute la durée du projet et le cas échéant, proposer des mesures correctrices.

4	**Bâtir des indicateurs partagés d'efficacité du Pacte, et de suivi des engagements des parties prenantes**	
	Comment	Groupe de travail commun au sein du comité de pilotage
	Conditions	Partir du travail déjà réalisé en 2009 par les partenaires sociaux d'un outil statistique commun
	Début	Dès création du comité de pilotage
	Fin	Avant fin 2014
	Résultats attendus	⇒ Travailler à partir d'un constat objectif et partagé de la situation entre tous les partenaires du Pacte.
5	**Contribuer activement aux travaux en cours au sein du Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale sur le coût du travail.**	
	Comment	Groupe de travail MEDEF pour être force de propositions
	Conditions	Avancer rapidement dans un esprit pragmatique (éviter « les usines à gaz »)
	Début	En cours
	Fin	Février 2014
	Résultats attendus	⇒ Eclairer le débat sur le financement de la protection sociale et le coût du travail afin de permettre une discussion argumentée entre partenaires sociaux. ⇒ Préciser le calendrier de suppression des charges « famille » (-30 milliards d'euros sur 3 ans). ⇒ Objectif de convergence avec nos grands voisins européens en 2020 (-60 milliards)

2/ Identifier les axes de créations d'emplois et leurs conditions.

Si la baisse des charges, des taxes et des impôts est une condition préalable indispensable pour arriver à recréer des emplois dans notre pays, elle ne suffira pas. Des blocages, complexités et difficultés peuvent subsister dans le cadre de certains secteurs. Il convient de poser ces difficultés pour examiner concrètement comment y remédier.

Le MEDEF s'engage à :

6	**Documenter les capacités de création d'emplois de manière transverse ou par filière en lien avec l'ambition de un million d'emplois**	
	Comment	En étudiant tous les gisements de création d'emplois
	Conditions	Aucune
	Début	Lancé
	Fin	Mars 2014
	Résultats attendus	⇾ Présenter aux partenaires un constat objectif, l'identification de leviers pour l'amélioration de la compétitivité et la création d'emplois et des pistes de solutions à partager.
7	**Bâtir sur cette étude des plans d'action communs**	
	Comment	Dans le cadre de groupes ad hoc
	Conditions	Si accord des partenaires sociaux
	Début	Mars 2014
	Fin	A préciser
	Résultats attendus ?	⇾ Passer du constat à un plan d'action structuré. ⇾ Identifier les mesures législatives et réglementaires à prendre. ⇾ Clarifier les négociations sociales dans le champ de responsabilité des partenaires sociaux

3/ S'engager concrètement au plus près du terrain en faveur de l'emploi, notamment pour les publics qui en sont éloignés.

La création d'emplois dépend des entreprises. La dynamique attendue qui découlera d'un changement d'état d'esprit dans notre pays ne se décrète pas, mais se bâtit pas à pas. Il convient que chaque branche, chaque entreprise, puisse définir sa propre implication concrète dans ce Pacte de responsabilité, cohérente avec la situation qui est la sienne.

Le MEDEF s'engage à :

8	**Lancer dans les branches une dynamique commune d'objectifs concrets spécifiques**	
	Comment	En mobilisant les branches dans les semaines qui viennent
	Conditions	Laisser les branches décider de leur capacité à agir (pas de contrainte nationale)
	Début	Lancé
	Fin	En fonction des branches
	Résultats attendus	⇒ Démultiplier l'action nationale au plus près du terrain et en fonction des spécificités des branches. ⇒ Jouer sur un effet de mobilisation large.
9	**Mobiliser les entreprises en faveur d'actions concrètes notamment sur l'apprentissage, la formation des jeunes, l'insertion par l'activité économique (IAE), etc.**	
	Comment	En convaincant les entreprises de s'engager de manière effective et visible
	Conditions	Mise en œuvre du Pacte de l'alternance et des réformes nécessaires déjà proposées par le MEDEF. Déployer des objectifs d'insertion répondant aux besoins des entreprises et des personnes concernées.
	Début	Lancée
	Fin	Sur 5 ans.
	Résultats attendus	⇒ Obtenir des premières actions visibles rapidement, notamment en direction des publics visés : jeunes / seniors / public concerné par l'IAE… ⇒ Augmenter le nombre de personnes formées chaque année en alternance ⇒ Décloisonner les dispositifs et les simplifier ⇒ Déployer sur le territoire des actions RH appropriées et développer un dialogue social territorial partagé sur ces questions.
10	**Lancer une campagne nationale de valorisation des métiers en souffrance.**	
	Comment	Campagne télévisée.
	Conditions	Coupler cette campagne avec des dispositifs efficaces d'orientation auprès des jeunes et des demandeurs d'emplois
	Début	Dès lancement du pacte
	Fin	Sur 1 an.
	Résultats attendus	⇒ Sensibiliser le grand public et valoriser les métiers en souffrance vis-à-vis des jeunes et des demandeurs d'emplois. ⇒ Répondre à des besoins non pourvus actuellement (environ 400 000 postes – Source TEC).

4/ Développer un véritable dialogue économique et social proche du terrain.

L'échange avec les organisations syndicales doit intégrer de plus en plus une dimension économique que ce soit au niveau national (dialogue interprofessionnel), dans les branches et au cœur de chaque entreprise. De même, le développement d'un dialogue économique dans les territoires, sur le modèle de ce qu'ont initié différents partenaires sociaux ces derniers mois, doit être une action à développer.

Le MEDEF s'engage à :

11	**Poursuivre et amplifier l'initiative du dialogue économique qui a été organisé en 2013 entre certains partenaires sociaux**	
	Comment	En s'appuyant sur les MEDEF territoriaux
	Conditions	Laisser les territoires gérer le rythme de mise en place de ce dialogue. Accord des partenaires sociaux.
	Début	Accélération dès avril 2014 ?
	Fin	En fonction des branches
	Résultats attendus	⇒ Améliorer la compréhension mutuelle sur le terrain. ⇒ Traiter de manière pragmatique les difficultés rencontrées au niveau des territoires.
12	**Créer avec les partenaires sociaux un cadre de travail renforcé sur les questions économiques.**	
	Comment	En capitalisant sur ce qui a déjà été lancé
	Conditions	Si accord des partenaires sociaux
	Début	Quand accord
	Fin	Première évaluation dans 2 ans.
	Résultats attendus ?	⇒ Se doter d'un cadre et d'un programme annuel de travail (type agenda économique des partenaires sociaux) pour que les partenaires sociaux soient en capacité de se saisir de toute question économique de fond ou d'actualité. ⇒ Échanger sur les positions respectives des organisations sur des questions pour lesquelles les partenaires sociaux sont consultés par les pouvoirs publics, avec une double approche : anticiper les sujets de crispation (option défensive) ou faire front commun (option offensive).

5/ Moderniser le dialogue social

Le dialogue social est fondamental. C'est un facteur de compétitivité des entreprises lorsqu'il est performant, concret et adapté à la réalité des entreprises. Ce dialogue doit donc être favorisé d'abord au plus près de l'entreprise, puis au niveau de la branche puis enfin, au niveau national. Il convient de travailler en commun avec les partenaires sociaux pour moderniser nos dispositifs légaux de dialogue social et redonner de la souplesse et de l'efficacité.

Le MEDEF s'engage à :

13	Engager une négociation sur la modernisation et la qualité du dialogue social	
	Comment	En lançant une négociation sociale (dans le prolongement de ce que prévoit l'agenda social fixé par les partenaires sociaux pour 2014)
	Conditions	Accord des partenaires sociaux
	Début	Avril
	Fin	Juillet
	Résultats attendus	⇨ Simplifier les modalités du dialogue social (instances, consultations, obligations formelles) pour privilégier la qualité et l'efficacité ⇨ Diminuer les obstacles à l'emploi, notamment les effets de seuils ⇨ Améliorer la reconnaissance des parcours syndicaux

6/ Accompagner les entreprises dans l'amélioration de leur compétitivité interne

La dynamique de création d'emplois dépend d'une amélioration de la marge des entreprises et d'une simplification de leur environnement, mais aussi de facteurs internes à chaque entreprise. Le MEDEF entend donc se mobiliser et travailler en réseau pour accompagner l'amélioration de la compétitivité des entreprises autour de 4 axes : la relation client, l'innovation, le management et l'excellence opérationnelle.

14	**Définir un plan d'action autour des facteurs de compétitivité hors coût des entreprises : relation client, innovation, management (innovation managériale et mangement des diversités), excellence opérationnelle, formation…**	
	Comment	Un lançant des groupes projets internes, en travaillant avec les partenaires pertinents, en incitant et en aidant branches à accompagner les entreprises pour mieux former les collaborateurs et avoir les meilleures compétences
	Conditions	Aucune
	Début	Lancé
	Fin	Décembre 2014
	Résultats attendus	⇾ Montée en qualité et efficience des entreprises françaises
15	**Déployer les projets dès que finalisés**	
	Comment	En s'appuyant sur les MEDEF territoriaux et les branches professionnelles
	Conditions	Aucune
	Début	Janvier 2015
	Fin	Dans 5 ans
	Résultats attendus	⇾ Accompagner opérationnellement les entreprises, notamment PME, dans leur montée en gamme.

7/ Relancer l'investissement

L'investissement productif des entreprises est en panne depuis plusieurs années, mettant en péril le potentiel de croissance à moyen terme. La faiblesse des taux de marge pénalise l'investissement et l'accès au financement. Il est crucial d'inverser cette tendance pour permettre d'adapter les capacités de production aux nouveaux marchés et rester dans la course de la mondialisation. Il faut rétablir les marges des entreprises et orienter l'épargne vers le financement des entreprises.

Le MEDEF s'engage à :

16	**Suivre les indicateurs de l'investissement et travailler avec les professionnels (banques, assureurs, capitaux-risqueurs…) à de nouveaux outils de financement ou au renforcement des outils existants**	
	Comment	Mobilisation des entreprises
	Conditions	Rétablissement des taux de marge
	Début	Selon décisions sur fiscalité et charges
	Fin	5 ans
	Résultats attendus	⇾ Renouvellement des capacités de production des entreprises.

8/ Dynamiser l'entrepreneuriat et la création d'entreprises.

La création d'entreprise ou la reprise d'entreprise est aussi un moyen de favoriser la croissance, la confiance et donc l'emploi. Il est fondamental d'accompagner les créateurs ou repreneurs d'entreprises dans leurs démarches, de favoriser l'esprit d'entreprendre et d'aider au rebond en cas d'échec.

Le MEDEF s'engage à :

17	**Favoriser l'engagement des chefs d'entreprise dans des actions entrepreneuriales.**	
	Comment	Développer le mécénat de compétence
	Conditions	Elargir le dispositif existant aux chefs d'entreprises
	Début	Discussion en mars
	Fin	Décembre 2014
	Résultats attendus	⇾ Accompagner mieux les créateurs d'entreprise pour minimiser les échecs.
18	**Mieux former, pour mieux entreprendre**	
	Comment	En sensibilisant les acteurs de la formation à la création et la reprise d'entreprise aux conséquences de la réforme de la formation professionnelle
	Conditions	Aucune
	Début	Janvier 2015
	Fin	Pas de limite
	Résultats attendus	⇾ Mieux accompagner les salariés désireux d'entreprendre.
19	**Diffuser l'esprit d'entreprendre au sein de la sphère publique**	
	Comment	Par parrainage par des chefs d'entreprise
	Conditions	Aucune
	Début	juin 2014
	Fin	Pas de limite
	Résultats attendus	⇾ Encourager tous les acteurs de la sphère publique qui le souhaitent à franchir le pas de l'entrepreneuriat. Une première expérimentation sera lancée en juin avec le ministère de la Défense.
20	**Faciliter le financement des entrepreneurs et des entreprises grâce à des outils innovants (crowdfunding, etc)**	
	Comment	En s'appuyant sur les MEDEF territoriaux
	Conditions	Aucune
	Début	juin 2014
	Fin	Pas de limite
	Résultats attendus	⇾ Diversifier et simplifier le financement des entrepreneurs.

9/ Repartir à la conquête

C'est de la croissance que viendra la création d'emplois. Si les moteurs de la compétitivité et de la confiance s'améliorent les entreprises françaises pourront repartir à la conquête de nouveaux marchés. Deux pistes se dégagent pour générer de la croissance : l'internationalisation des entreprises pour tirer le meilleur parti possible de la mondialisation d'une part, la conquête de marchés du futur d'autre part. Si la première orientation peut être mise en œuvre rapidement, la seconde nécessite d'être préparée et organisée.

Le MEDEF s'engage à :

21	**Accompagner l'internationalisation des entreprises**	
	Comment	En bâtissant un projet coordonné d'actions de différents partenaires (projet Stratexio)
	Conditions	Aucune
	Début	Lancé
	Fin	Dans 5 ans
	Résultats attendus	⇒ Accompagner de manière opérationnelle les entreprises capables d'exporter. ⇒ Coordonner les dispositifs existants pour plus d'efficacité.
22	**Elaborer une vision argumentée d'une France qui gagne en 2020**	
	Comment	En lançant un projet « France 2020 – Faire gagner la France »
	Conditions	Aucune
	Début	Lancé
	Fin	Août 2014
	Résultats attendus	⇒ Expliquer et sensibiliser sur les enjeux et les opportunités existantes
23	**Promouvoir les conclusions de France 2020**	
	Comment	En en faisant le thème central de l'Université d'été du MEDEF 2014
	Conditions	Aucune
	Début	Lancée
	Fin	Août 2014
	Résultats attendus	⇒ Mobiliser largement.
24	**Mettre en œuvre de manière opérationnelle cette vision**	
	Comment	En constituant des groupes projets opérationnels sur les thèmes retenus
	Conditions	Aucune
	Début	Après l'Université d'été 2014
	Fin	Août 2015
	Résultats attendus	⇒ Passer de la vision à l'action. Accompagner concrètement les entreprises dans la conquête des marchés du futur en fédérant les énergies.

10/ Développer la coopération et la solidarité interentreprises

La coopération entre PME, ETI et grands groupes est un facteur clé pour la réussite de notre économie. La France a la chance d'avoir des grands groupes de taille mondiale, performants et largement internationalisés. Mais notre économie en profite insuffisamment car le partenariat, le travail en réseau, et la solidarité entre PME, ETI et grands groupes sont encore trop peu développés.

Le MEDEF s'engage à :

25	**Inciter grands groupes, PME et ETI à adopter les meilleures pratiques identifiées au sein d'instances telles que le Comité d'éthique du Medef, Pacte PME, les comités stratégiques de filières du CNI et de la CNS, la médiation interentreprises et favoriser les partenariats**	
	Comment	Actions de sensibilisation des entreprises, formations spécifiques sur le sujet tant au niveau de la formation initiale que de la formation continue, travailler sur les logiques d'achat en partant des meilleures pratiques
	Conditions	Pas de nouvelles contraintes, mais suivre les engagements
	Début	Déjà lancé
	Fin	5 ans
	Résultats attendus	⇾ Meilleure efficacité dans la conquête de nouveaux marchés ⇾ Améliorer concrètement les relations Grands Groupes – ETI – PME et favoriser ainsi la croissance des PME et ETI ⇾ Améliorer la compétitivité des PME et ETI par le développement d'actions collectives

AGENDA D'ACTION

La réalisation de l'objectif commun fixé dans le Pacte de responsabilité d'enclencher une véritable dynamique de création d'emplois dans notre pays nécessite de s'engager pleinement, dans la durée, selon un agenda d'action cohérent. Le MEDEF a voulu contribuer à cet agenda en livrant une première proposition d'agenda et des étapes clés qui permettront de s'assurer de la volonté réelle de faire.

Dates	Actions	Résultats indispensables
Etape 1 – Formaliser et lancer le Pacte de responsabilité		
Janvier - printemps 2014	Finalisation du Pacte de responsabilité pour une conférence économique et sociale au printemps 2014	- Clarification des conditions de baisse du coût du travail et du calendrier de mise en œuvre. - Clarification de la trajectoire de baisse de la fiscalité (-25 milliards en 2017) et du calendrier de mise en œuvre. - Clarification des engagements concrets de chaque partenaire social dans un accord signé - Clarification de la trajectoire de baisse des dépenses publiques.
Etapes de confiance qui en découlent		
	PLF 2015	- Inscrire la baisse de la fiscalité en cohérence avec les engagements pris - Inscrire les mesures de baisse de la dépense publique
	PLFSS2015	- Inscrire la baisse du coût du travail en cohérence avec les engagements pris - Inscrire les mesures de baisse de la dépense publique
	Futurs projets de loi	- Inscrire la baisse du coût du travail en cohérence avec les engagements pris - Inscrire les mesures de baisse de la dépense publique
	Futurs projets de loi	- Transposition fidèle des accords signés
	Actions des acteurs	- Lancer la campagne d'information sur les métiers (MEDEF) - Lancer des actions terrain par les entreprises autour du Pacte et de l'objectif de million d'emplois (MEDEF)

Dates	Actions	Résultats indispensables
Etape 2 – Faire vivre le pacte et rétablir la confiance		
Printemps- décembre 2014	Lancer le comité de suivi	- Elaborer un document partagé sur les indicateurs clés et leur périodicité. - Structurer le travail de suivi des différentes actions.
	Identifier les nouveaux domaines d'action du Pacte de responsabilité	- Accord sur les nouveaux chantiers à ouvrir
	Lancer la négociation sur la modernisation et la qualité du dialogue social et la finaliser	- Obtenir un accord.
Etapes de confiance qui en découlent		
	Futurs projets de loi	- Transposition fidèle des accords signés - Mettre en œuvre les modifications législatives sectorielles pour libérer la création d'emplois
	Réaliser un premier bilan des actions de simplification	- Obtenir des premiers résultats tangibles dès 2014.
	Créer une dynamique de travail commun entre les partenaires autour des questions clés qui seront identifiées dans le comité de suivi.	- Mettre en place un mode de travail ouvert (Etat, élus, organisations syndicales et patronales).
	Actions des acteurs	- Inscrire la baisse du coût du travail en cohérence avec les engagements pris - Inscrire les mesures de baisse de la dépense publique
	Futurs projets de loi	- Transposition fidèle des accords signés
	Actions des acteurs	- Faire vivre l'accord sur la formation professionnelle : mise en place CPF, etc. (organisations patronales et syndicales, région, Etat). - Lancer une dynamique positive de mobilisation sur une France qui gagne autour de France 2020 (MEDEF). - Mobiliser les grands groupes pour le « chasser en meute » (AFEP, MEDEF, pacte PME) - Déployer les actions liées au dialogue économique et social sur les territoires pertinents (organisations syndicales et patronales). - Créer un cadre de travail renforcé sur le dialogue économique et social (organisations syndicales et patronales). - Lancer les actions dédiées à l'entrepreneuriat (MEDEF).

Dates	Actions	Résultats indispensables
Etape 3 – Enclencher une nouvelle dynamique		
Janvier 2015 – printemps 2015	Organiser une conférence économique et sociale de bilan de la phase 1 et lancer la phase 2	- Identifier ce qui n'a pas bien fonctionné et proposer des évolutions et améliorations. - Réaffirmer la suite de la trajectoire de baisse du coût du travail et de la fiscalité - Poursuivre la baisse des dépenses publiques. - Définir en commun les étapes suivantes pour la poursuite du pacte sur les années 2016-2020
Etapes de confiance qui en découlent		
	PLF 2016	- Poursuivre la baisse de la fiscalité en cohérence avec les engagements pris - Inscrire les mesures de baisse de la dépense publique
	PLFSS2016	- Poursuivre la baisse du coût du travail en cohérence avec les engagements pris - Inscrire les mesures de baisse de la dépense publique
	Actions des acteurs	- Faire un point des actions engagées. Préparer un nouveau plan d'action ou de continuation

MEDEF

Mouvement des Entreprises de France - 55, avenue Bosquet - 75330 - Paris Cedex 07 - Tél. : 01 53 59 19 19 - www.medef.com